



Réflexions et questions posées lors des activités préparatoires à la Convention

Régionale : Liège

Thématique : « Droits humains »

Activité : Table ronde « Eduquer à la citoyenneté numérique : l'éducation face aux enjeux des nouvelles technologies ».

Date : 14/06/2022

Lieu : Liège

Organisation/partenaires si autre que la régionale :

Intervenants : Julie Henry (Chercheuse en didactique de l'informatique à UNamur et en didactique des TIC à ULiège) et Fanny Boraita (Docteure en Sciences de l'Education et Coordinatrice pédagogique à l'UNamur)

Nombre de participants : 20

Rapport transmis par : Céline Gérard

Autres précisions :

Réflexions :

Qu'on le veuille ou non, que l'on en soit acteur ou pas, le numérique est omniprésent dans notre quotidien. Les réseaux sociaux constituent la principale source d'information des jeunes. C'est un constat et nous devons faire avec celui-ci. Le numérique est ainsi devenu incontournable dans l'exercice du rôle de citoyen.

Alors que l'article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme avance le rôle primordial de l'éducation dans l'épanouissement de la personnalité humaine et le renforcement du respect des droits et des libertés fondamentales, l'importance de la citoyenneté numérique prend tout son sens. Il est ainsi indispensable d'informer et de former les citoyens pour qu'ils deviennent acteurs du monde numérique.

Questions :

- Cette évolution au tout au numérique est-elle inéluctable ? N'est-il déjà plus possible de proposer un autre modèle de société ?
- En quoi consiste l'éducation citoyenne à l'ère du numérique ? Que regroupe-t-elle ? Quels en sont les objectifs et pourquoi ? Comment la concrétiser ?
- Qu'en est-il du droit à l'image ?
- Qu'en est-il des nouveaux référentiels rédigés dans le cadre du pacte pour un enseignement d'excellence ?

- Quel encadrement légal ? Quelles sont les responsabilités de chacun ? Comment canaliser » la puissance des GAFAM ? Une législation internationale est-elle possible au regard des visions différentes en la matière, notamment de l'Europe et des Etats-Unis ?

Propositions :

- Eduquer à la citoyenneté numérique.
- Adapter la DUDH à cette réalité numérique, y intégrer le droit à l'éducation et à la sécurité numérique et le droit à la déconnexion.
- Former les enseignants et déjà actualiser les nouveaux référentiels.